

Groupe de travail n° 5 « Rivière Laïta »

Gestion des usages au niveau de l'estuaire



05 février 2008

Natura 2000

C'est quoi ?

Un objectif = préserver la diversité biologique (faune, flore et milieux naturels) sur le territoire de l'Union Européenne

Comment ?

Par le maintien ou la restauration, dans un état de conservation favorable, des **habitats** et des **espèces** les plus menacés

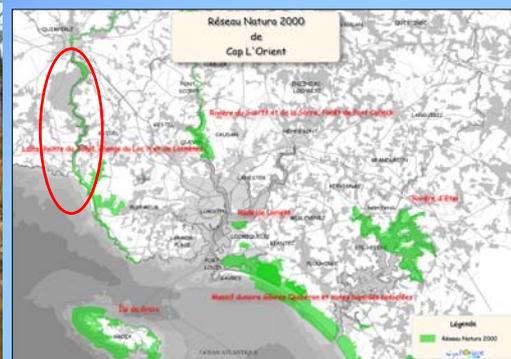


Ordre du jour :

- Découverte aérienne de l'estuaire
- Habitats et espèces d'intérêt européen de l'estuaire, localisation, exigences
- Usages dans l'estuaire, impacts favorables et défavorables sur les habitats et les espèces
- Objectifs de gestion
- Propositions de mesures
- Mode de contractualisation (Contrats ou Charte Natura 2000)
- Méthodes de suivi et d'évaluation



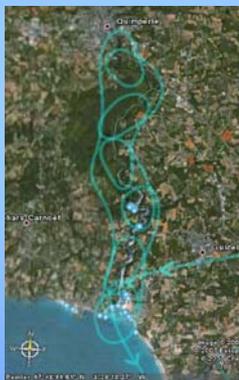
Localisation du site



Découverte de l'estuaire en avion

Mission de photographies aériennes obliques réalisée par **Erwan Le Cornec** du bureau d'étude **Géos**

- 22 décembre 2007
- 16 janvier 2008











Cape l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Les espèces d'intérêt communautaire

Espèces animales d'intérêt européen transitant par l'estuaire :

- saumon atlantique EUR25 1106
- lamproie marine EUR25 1095
- loutre d'Europe EUR25 1355

Exigences :

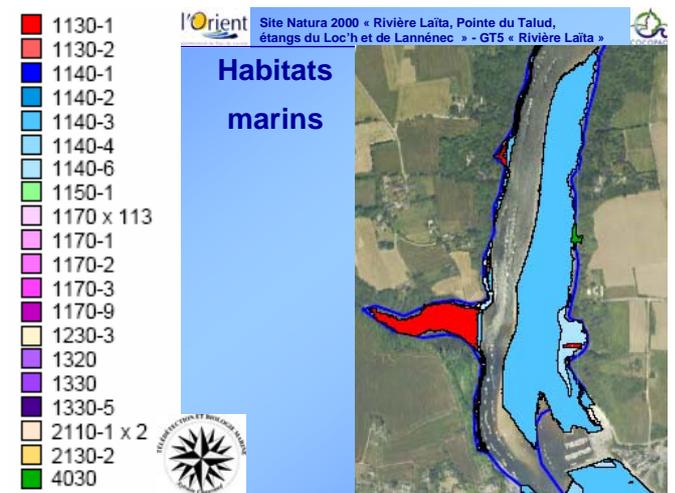
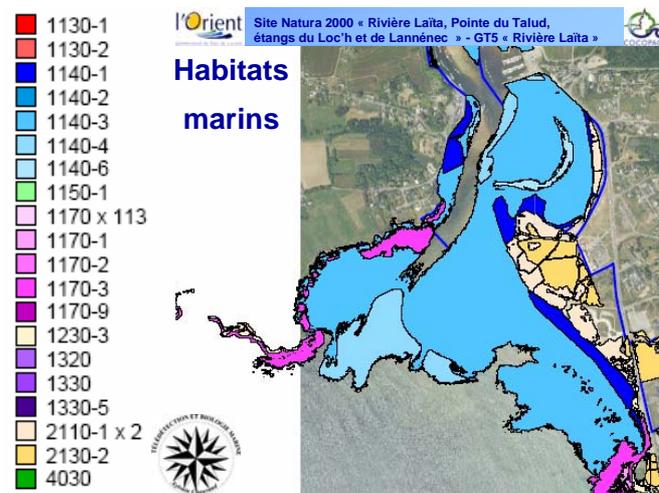
- disponibilité des ressources alimentaires
- continuité des milieux naturels, liberté de circulation
- bonne qualité de l'eau

Cape l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

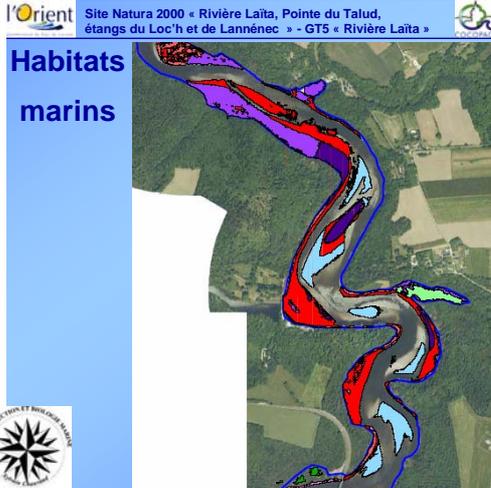
Les habitats marins d'intérêt communautaire

• Habitats cartographiés par TBM en 2005

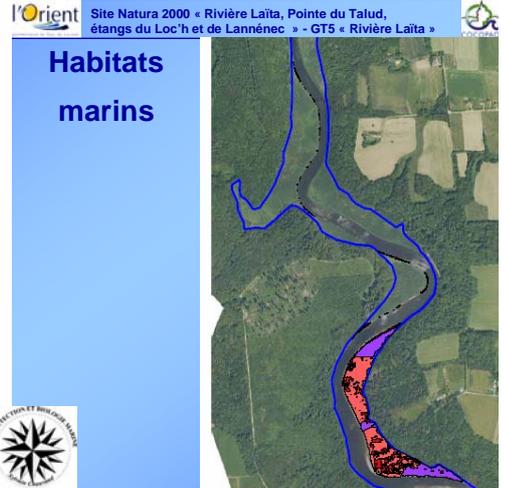
THEMES	Eur 15	surface en ha	%
Sikke en mer à marée (Atlantique)	1130-1	19,00	2,483
Sables des hauts de plages à Talitres	1140-1	4,86	0,634
Galets et cailloutis des hauts de plage à Orchestia	1140-2	0,09	0,012
Estrans de sable fin	1140-3	64,61	8,441
Sables dunaires	1140-4	27,36	3,575
Sédiments hétérogènes envasés	1140-6	2,48	0,324
Lagunes côtières	1150-1	7,43	0,970
Roche supralittorale	1170-1	0,65	0,085
Roche médiolittorale en mode abrité	1170-2	0,98	0,128
Roche médiolittorale en mode exposé	1170-3	6,24	0,815
Champs de blocs	1170-9	0,01	0,002
Pelouses aérohalines sur falaises cristallines et marno-calcaires	1230-3	1,62	0,211
Prés à Spartina	1320	0,05	0,006
Prés salés du schorre moyen	1330-2	5,49	0,717
Prairies hautes des niveaux supérieures atteints par la marée	1330-5	2,54	0,332
Mosaïque complexe d'habitats	1708&1130&1330	1,17	0,153
Dunes embryonnaires atlantiques & Dunes mobiles à Ammophila arenaria	2110-1 & 2130-1	5,14	0,671
Dunes fixées des côtes atlantiques	2130-2	14,12	1,845
Landes sèches européennes	4030	0,54	0,071
		164,38	21,475



- 1130-1
- 1130-2
- 1140-1
- 1140-2
- 1140-3
- 1140-4
- 1140-6
- 1150-1
- 1170 x 113
- 1170-1
- 1170-2
- 1170-3
- 1170-9
- 1230-3
- 1320
- 1330
- 1330-5
- 2110-1 x 2
- 2130-2
- 4030



- 1130-1
- 1130-2
- 1140-1
- 1140-2
- 1140-3
- 1140-4
- 1140-6
- 1150-1
- 1170 x 113
- 1170-1
- 1170-2
- 1170-3
- 1170-9
- 1230-3
- 1320
- 1330
- 1330-5
- 2110-1 x 2
- 2130-2
- 4030



Site Natura 2000 « Rivière Laita, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéec » - GT5 « Rivière Laita »

Estuaire 1130

- Slikke en mer à marée (1130-1) : 19 ha

Site Natura 2000 « Rivière Laita, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéec » - GT5 « Rivière Laita »

Replats boueux ou sableux exondés à marée basse 1140

- Sables des hauts de plages à talitres (1140-1) 4,8ha,
- Galets et cailloutis des hauts de plages à Orchestia (1104-2) 0,08 ha.
- Estrans de sables fins (1140-3) 64,6 ha,
- Sables dunaires (1140-4) 0,8 ha,
- Sédiments hétérogènes envasés (1140-6) 2,48 ha,

Orchestia ou Puce de mer

Site Natura 2000 « Rivière Laita, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéec » - GT5 « Rivière Laita »

Replats boueux ou sableux exondés à marée basse 1140

- Sables des hauts de plages à talitres (1140-1) 4,8ha,
- Galets et cailloutis des hauts de plages à Orchestia (1104-2) 0,08 ha.
- Estrans de sables fins (1140-3) 64,6 ha,
- Sables dunaires (1140-4) 0,8 ha,
- Sédiments hétérogènes envasés (1140-6) 2,48 ha,

Site Natura 2000 « Rivière Laita, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéec » - GT5 « Rivière Laita »

Lagune 1150

- Lagune côtière sur 7,2 ha Habitat prioritaire

Récifs 1170

- Roche supralittorale (1170-1) 0,6 ha
- Roche médiolittorale en mode abrité (1170-2) 0,8 ha,
- Roche médiolittorale en mode exposé (1170-3) 6,6 ha
- Champs de blocs (1170-3), 100 m²



Prés à spartine 1320

- Prés à Spartina (1320) 0,05 ha



Prés salés atlantiques 1330

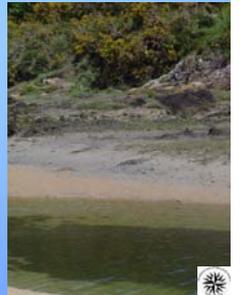
- Prés salés du schorre moyen 1330-2 5,49 ha
- Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée 1330-5 2,5 ha



Mosaïque d'habitats

Mosaïque d'habitats (1170,1130,1330) sur 1,1 ha,

- 1170 Récifs
- 1130 Estuaire
- 1330 Prés salés atlantiques



Facteurs favorisant un bon état de conservation

- Le peu de présence humaine sur le site
- L'amélioration de la qualité de l'eau

Facteur contrariant le bon état de conservation

- Le piétinement, la surfréquentation,
- La dégradation des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau
- L'extraction de granulats



État de conservation des habitats

Évaluation par le BE Biotope des critères de dégradation des habitats

Dégradation par la fréquentation

Légende intensité des facteurs de dégradation :

- Moyenne dégradation par la fréquentation
- Aucune dégradation par la fréquentation






 Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »
 

Objectifs pour le site Natura 2000

« Maintien ou rétablissement dans un état de conservation favorable des espèces et des habitats qui justifie la désignation du site Natura 2000 »

« Ces objectifs tiennent compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense qui s'exercent sur le site ainsi que des particularités locales. »


 Site Natura 2000 « Rivière Laïta, étangs du Loc'h et de Lannédec »

Usages dans l'estuaire

Plaisance :

- Port de Guidel : 100 places
- Mouillages de Clohars-Carnoët : 90 bateaux
- Mouillages du SIVU : 300 bateaux
- Passeur entre Guidel et Clohars d'avril à octobre + visites guidées de la Laïta jusqu'à Quimperlé

Carte des mouillages



Horaires des Marées | LORIENT Morbihan
 Bassin Ligolée

Avril 2008		Mai 2008		Juin 2008	
Plaisance	Marées	Plaisance	Marées	Plaisance	Marées
01/04	06:30	01/05	06:30	01/06	06:30
02/04	06:30	02/05	06:30	02/06	06:30
03/04	06:30	03/05	06:30	03/06	06:30
04/04	06:30	04/05	06:30	04/06	06:30
05/04	06:30	05/05	06:30	05/06	06:30
06/04	06:30	06/05	06:30	06/06	06:30
07/04	06:30	07/05	06:30	07/06	06:30
08/04	06:30	08/05	06:30	08/06	06:30
09/04	06:30	09/05	06:30	09/06	06:30
10/04	06:30	10/05	06:30	10/06	06:30
11/04	06:30	11/05	06:30	11/06	06:30
12/04	06:30	12/05	06:30	12/06	06:30
13/04	06:30	13/05	06:30	13/06	06:30
14/04	06:30	14/05	06:30	14/06	06:30
15/04	06:30	15/05	06:30	15/06	06:30
16/04	06:30	16/05	06:30	16/06	06:30
17/04	06:30	17/05	06:30	17/06	06:30
18/04	06:30	18/05	06:30	18/06	06:30
19/04	06:30	19/05	06:30	19/06	06:30
20/04	06:30	20/05	06:30	20/06	06:30
21/04	06:30	21/05	06:30	21/06	06:30
22/04	06:30	22/05	06:30	22/06	06:30
23/04	06:30	23/05	06:30	23/06	06:30
24/04	06:30	24/05	06:30	24/06	06:30
25/04	06:30	25/05	06:30	25/06	06:30
26/04	06:30	26/05	06:30	26/06	06:30
27/04	06:30	27/05	06:30	27/06	06:30
28/04	06:30	28/05	06:30	28/06	06:30
29/04	06:30	29/05	06:30	29/06	06:30
30/04	06:30	30/05	06:30	30/06	06:30
01/05	06:30	31/05	06:30	01/07	06:30

PORTS DE PLAISANCE DE CAP L'ORIENT
 2008
 KERNEVEL (LARMOR-PLAGE) LORIENT BASE DE SOUS-MARINS
 PORT-LOUIS BAN GAVRES GUIDEL

 www.sclior.com

Usages dans l'estuaire

Sport nautique :

- FLK : voile légère
- Location de Jet Ski (en mer seulement mais départ du port de Guidel)
- Canoë-Kayak : Guidel et Quimperlé
- Location de vélos

Impacts :

- stockage bateau à terre et accès aux équipements → surfréquentation, dégradation du couvert végétal si multiplication des accès
- dérangement de la faune si Jet-Ski dans l'estuaire (interdit ?), ou accostages réguliers de groupes sur les prés salés



Usages dans l'estuaire

Randonnée pédestre :

- Sentier côtier réservé aux piétons

Impacts :

- Passage sur les prés salés au lieu du sentier → dégradation du couvert végétal



Usages dans l'estuaire

Classement de l'estuaire activités conchylicoles et pêche à pieds :

- classement D et C → problème de pollution bactériologique
- élevage uniquement des juvéniles
- objectif de classement en B dans le SAGE

Secteur géographique	sous-secteur géographique code d'identification	limites de la zone	classement de la zone		
			groupe 1	groupe 2	groupe 3
Rivière Laïta, dans sa partie morbihannaise 56.13					
	Rive gauche de la Laïta 56.13.0	En amont du parallèle passant par la pointe se trouvant à 500 mètres en aval du château de St-Maurice	D	D	D
	56.13.1	En aval du secteur classé en D et en amont de la ligne prolongeant la touraille du Men Du à la digue de la Falaise	non classé	non classé	C
Anse du Pouldu 56.14					

Usages dans l'estuaire

Classement de l'estuaire activités conchylicoles :

- classement D et C → problème de pollution bactériologique
- élevage uniquement des juvéniles
- objectif de classement en B dans le SAGE



Usages dans l'estuaire

Classement de l'estuaire pour les activités de pêche à pieds :

- demande de classement de l'estuaire par CLPM de Lorient-Étel pour la pêche à pieds professionnelle des coquillages fouisseurs → coque sur la Laïta
- études d'IFREMER qui vont commencer bientôt → dossier suivi pas DDAM et DDE

Impacts :

- pas d'impact si maintien d'un équilibre de la ressource
- accès au site de pêche → stationnement de véhicules ?

Usages dans l'estuaire

Pêche à pieds de loisirs :

- actuellement interdite mais comme même pratiquée malgré les panneaux d'information
- si classement favorable pour pêche à pieds professionnelle → DASS s'occupe du classement pour la pêche à pieds de loisirs

Impacts :

- méconnaissance ou non respect de la réglementation → espèces, taille de capture, retournement de blocs
- accès au site de pêche, stationnement de véhicules → dégradation du couvert végétal par piétinement
- braconnage → épuisement de la ressource (existe un contrôle et une verbalisation)

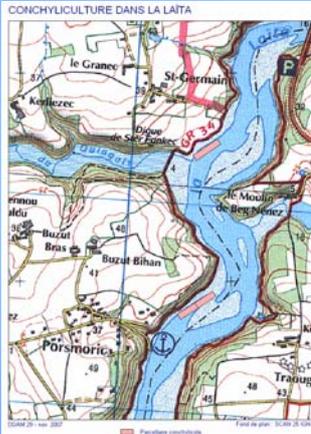
Usages dans l'estuaire

Conchyliculture :

- existence de concessions conchylicoles
- expérimentation d'exploitation sans suite
- amélioration de la qualité de l'eau

Impacts potentiels :

- pas d'impact sur la ressource,
- réflexion et étude d'incidence pour localisation des infrastructures
- impacts sur les milieux naturels terrestres



Usages dans l'estuaire

Pêche professionnelle :

- licence pour la pêche aux poissons migrateurs
- timbre pour la civelle
- 4 licences de pêche à pieds pour le bar
- pêche au filet interdite dans l'estuaire pour les salmonidés

Impacts potentiels :

- pas d'impact sur la ressource si respect de la réglementation
- problème de braconnage (filet dans l'estuaire, civelle...)

Usages dans l'estuaire

Pollution d'origines diverses :

- TBT
- Piraline
- ...

Impacts potentiels :

- dégradation de la qualité de l'eau

Objectifs pour la préservation des habitats et des espèces marines

- Etat de conservation : bon
- Originalité du site : sables dunaires le long d'un important gradient de salinité

Objectifs de gestion :

- Maintenir l'ensemble des habitats en bon état de conservation
- Maintenir une forte richesse spécifique
- Améliorer la qualité de l'eau
- Exclure toute exploitation non raisonnée des granulats
- Être vigilant si ouverture à la pêche à pied
- Maîtriser la fréquentation
- Communiquer : connaître pour mieux protéger



Proposition de mesures de gestion

- Réduction de la pollution de l'eau → récolte eaux noires et grises, aire de carénage, communication, actions SAGE
- Maîtrise de la fréquentation : communication (panneaux, plaquettes d'information), mise en défens, gestion des stockages d'embarcation à terre
- Réduction de l'impact des dragages : études d'impact, remise à disposition dans le milieu des sédiments de bonne qualité
- Respect de la réglementation : ?



Mesures contractuelles

- A définir
- Réalisation d'aménagements pour la maîtrise de la fréquentation : panneaux, barrières, chicanes...

Charte Natura 2000

- Charte de bonne conduite des usagers : plaisanciers, canoë-kayak, randonneurs...
- Port respectueux de l'environnement
- ...



Groupe de travail n° 5 « Rivière Laïta »

Gestion des usages au niveau de l'estuaire



05 février 2008

Evaluation d'incidences

Les opérations concernées : programmes ou projets de travaux, ouvrages ou aménagements (PPTOA)

- Relevants des régimes d'autorisation ou approbation administratives
- Avec étude ou notice d'incidences
- Ou sur liste préfectorale

→ Pas de nouvelle procédure, s'insère dans les régimes existants (le plus souvent)

Une partie spécifique sur les impacts sur les habitats naturels et les espèces ayant justifié la désignation du site



Evaluation d'incidences

Le contenu de l'évaluation :

- Une description de l'opération avec carte
- Une analyse des effets

S'il résulte des effets dommageables

→ Mesures de nature à supprimer ou réduire les effets et leurs coûts

S'il reste des effets dommageables

- Raisons de l'absence de solution alternative
- Les mesures compensatoires

